

**CONFERENCE INTERNATIONALE SUR L'ARCTIQUE**  
**ENJEUX ET EQUATIONS GEOPOLITIQUES AU 21ème SIECLE**  
**22 et 23 novembre 2010 – LYON - FRANCE**  
Centre d'Études Canadiennes de Grenoble  
Dans le cadre des « *Vingt-troisièmes Entretiens* » du Centre Jacques Cartier

**Bulletin d'inscription**

À retourner par courrier, fax ou email (bulletin scanné ou téléchargé) **avant le 15 novembre 2010** au :  
Centre Jacques Cartier Fondation Mérieux 26, place Bellecour 69002 Lyon  
Renseignements et inscriptions : Centre Jacques Cartier  
[contact@centrefacquescartier.com](mailto:contact@centrefacquescartier.com) – Tél. +33 (0) 4 78 60 76 03

**COORDONNÉES**

Si vous le souhaitez, vous pouvez simplement agraffer votre carte de visite

M. / Mme / Melle

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Organisme : .....

Service.....

Adresse.....

.....

Code Postal :..... Ville : ..... Pays.....

Tél. : ..... Fax : ..... Mel : .....

**INSCRIPTION (pour les deux jours. Déjeuner non inclus)**

Inscription "public académique ou professionnel" : 100 €

Inscription Autre public : 40 €

Inscription "étudiants" (fournir la photocopie de la carte d'étudiant) : gratuit

L'inscription donne accès aux conférences. Les langues du colloque sont le français et l'anglais. Traduction simultanée français/anglais.

**RÈGLEMENT**

- Un chèque de ..... € (uniquement compensable en France et libellé à l'ordre du Centre Jacques Cartier)
- Un bon de commande (pour paiement sur facture)\*
- Paiement par virement bancaire sur le compte suivant :

| Banque | Indicatif | N°compte    | Clé |
|--------|-----------|-------------|-----|
| 20041  | 01007     | 1586593F038 | 41  |

**La Banque Postale – Centre Financier de Lyon**

IBAN : FR 39 20041 01007 1586593F038 41

BIC-Identifiant international de l'établissement : PSSTFRPLYO

**Merci de spécifier sur l'ordre de virement les mentions EJC 2010/15 suivi du nom du participant inscrit**

L'inscription ne pourra être prise en compte qu'accompagnée de l'une de ces pièces.

Conditions d'annulation : toute inscription non annulée par écrit au plus tard le 15 novembre 2010 ne pourra être remboursée.

**\*Paiement obligatoire avant le 15 novembre 2010**